

# De chants et DE BATAILLES



## FRANCOPHONIE D'ICI ET D'AILLEURS

### NIVEAUX SCOLAIRES

de la 5<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

### DURÉE APPROXIMATIVE

4 à 7 périodes d'enseignement

### THÉMATIQUES

- La place de la francophonie
- Identité plurilingue
- Droits linguistiques

### DESRIPTIF

Cette fiche offre des occasions permettant à l'élève de s'enrichir de la culture collective francophone du Manitoba en approfondissant ses connaissances de la francophonie d'ici et d'ailleurs. L'élève pose un regard critique sur ses propos et son comportement et prend conscience de l'influence de ses propos et de son comportement sur son entourage et sa communauté. Les activités favorisent l'ouverture à l'autre, le rapport positif à la langue française et le sentiment d'appartenance à la francophonie.

# FICHE 5

## PÉDAGOGIQUE

PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE

### OUTILS D'ANIMATION

- Tableau ou projecteur
- Copies des fiches d'activités, selon les pistes d'exploitation choisies.

### PISTES D'EXPLOITATION SUGGÉRÉES

Choisissez parmi les pistes d'exploitation les plus pertinentes pour le groupe.

Pour chaque piste, une démarche est proposée.

Il demeure important, au préalable, d'instaurer un climat de confiance et de respect afin que chacun se sente à l'aise de participer à un dialogue authentique. Cela engendre une meilleure compréhension de soi et de l'autre.

Par un questionnement efficace, les activités proposées amènent les élèves à poser un regard critique sur leur pensée, à se conscientiser par rapport à l'impact de leurs propos et de leurs comportements tout en demeurant respectueux des opinions des autres.





## PERCEPTIONS, OPINIONS ET RÉFLEXIONS!

En tant que membres d'une communauté minoritaire, les élèves sont sujets à des attitudes, issues de l'appartenance à cette minorité, influencées par des perceptions majoritaires de la francophonie.

Au Manitoba, bon nombre d'élèves en immersion française expriment un sentiment d'insécurité linguistique. De plus, iels ne reconnaissent pas la richesse des dimensions culturelles francophone et métisse de leur identité plurilingue. Ils ont une impression négative de leur langue française.

a) Affichez en rotation avec Google présentation (ou autre) les énoncés suivants à l'écran. Précisez qu'il s'agit de propos de jeunes francophones à travers le Canada entendus ou lus en ligne ou en personne. En petits groupes, invitez les élèves à discuter des idées qui défilent à l'écran.

- Le français est une langue difficile à apprendre.
- La musique française est plate ou ennuyante.
- La francophonie n'est pas ouverte d'esprit.
- Tout le monde se connaît et tout le monde bavarde dans notre communauté.
- Le français n'est pas moderne.
- Il est impoli de parler français quand un anglophone est présent.
- Il n'y a rien de bon à la télévision francophone.
- La culture francophone parle juste du Québec ou de la France.

b) Incitez les élèves à examiner de façon plus critique leurs perceptions de la francophonie, de leur langue, de leur héritage culturel et de leur communauté de façon honnête, non moraliste. Amenez-les à ne pas souscrire de façon automatique à des « vérités faciles » qu'on leur lance, ici et là, de sources minoritaires ou majoritaires.

c) Invitez-les à noter au moins deux ou trois justifications ou éléments clés pour infirmer ou contredire ces énoncés. Voir la **Fiche 2 – Énoncés à infirmer**.

ÉNONCÉS À INFIRMER	
■ Le français est une langue difficile à apprendre.	
■ La musique française est plate.	
■ La francophonie n'est pas ouverte d'esprit.	
■ Tout le monde se connaît et tout le monde bavarde dans notre communauté.	
■ Le français n'est pas moderne.	
■ Il est impoli de parler français quand un anglophone est présent.	
■ Il n'y a rien de bon à la télévision française.	
■ La culture française se limite au Québec et à la France.	

d) Amenez les élèves, par un questionnement efficace, à poser un regard critique sur leur pensée, à prendre conscience de l'impact de leurs propos et de leurs comportements tout en respectant l'opinion véhiculée.

e) Discutez avec les élèves comment aborder ces « vérités faciles ». Comment peut-on communiquer et discuter avec les gens qui expriment ces points de vue?



e) Présentez et discutez d'une de deux opinions entendues dans la communauté :

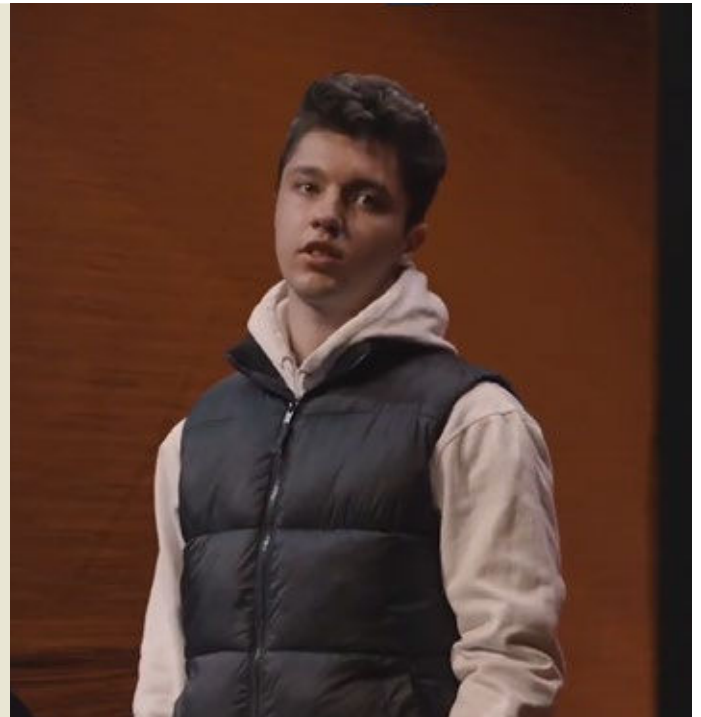
- Il est plus facile pour moi de m'exprimer en anglais qu'en français. Surtout dans ma communauté!
- ou
- Je voudrais que notre identité plurilingue soit mieux reconnue dans la communauté. Je nous sens invisibles!

Examinez ensemble ou en petits groupes si l'une ou l'autre opinion a du mérite.

f) Faites parler les élèves en les invitant à participer à un remue-méninges en grand groupe pour trouver des stratégies sur **comment faire pour débattre de ces opinions**.

Puis, en petits groupes, invitez les élèves à sélectionner les meilleures idées du remue-méninge et à établir un plan d'action pour les mettre en œuvre. Proposez aux groupes un échéancier pour mener à terme leur plan d'action.

Enfin, discuter avec les élèves du **rôle proactif** à jouer pour inciter leurs amis et des membres de la communauté à miser sur le positif, le bien-être et la prospérité de la francophonie dont nous faisons partie comme citoyens et citoyennes plurilingues.



Poussez la réflexion pour **vérifier quelles conclusions et quelles conséquences les opinions ont sur leurs croyances au sujet du français** (« donc, je ne pense pas vraiment que ça vaut la peine de faire un effort de s'exprimer en français, c'est jamais naturel » ou bien « c'est en anglais que je peux m'informer sur ce qui se passe au Manitoba »). De telles conclusions sont mal fondées, parce qu'on les construit à partir d'expériences biaisées et d'informations limitées; toutefois elles ont un sérieux impact sur les attitudes futures des élèves.

# PENDANT

## IMPRESSONNANT, L'HISTOIRE DE LA FRANCOPHONIE DU MANITOBA

- a) Formez des dyades. Indiquez aux élèves qu'ils ont 10 minutes pour répondre à la question suivante :

Quels moments vous ont le plus impressionnés de l'histoire de la francophonie au Manitoba dans la pièce? Justifiez vos réponses avec au moins 2 éléments à l'appui.

Une fois le temps écoulé, invitez-les à se joindre à une autre dyade et à échanger les éléments de réponses. De retour en grand groupe, invitez les élèves à prendre la parole et à partager le fruit de leurs discussions.

- b) Proposez aux élèves de filmer leurs réponses et d'en faire un **témoignage du style documentaire**. Ceci pourrait être présenté avant ou après la pièce pour alimenter davantage de réflexions et la pensée historique.

### LE SAVIEZ-VOUS?

- a) En grand groupe, animez une discussion avec les élèves tout en répondant à un questionnaire *Le saviez-vous?* Voir **Fiche 4**.



- b) Invitez les élèves à trouver d'autres faits intéressants au sujet de la francophonie d'ici et d'ailleurs qui mériteraient d'être mieux connus.
- c) Proposez-leur d'en faire une publication sur un de leurs réseaux sociaux sous forme de **clip info** de moins d'une minute, ou encore une **affiche murale** pour le babillard de la classe.

## UNE HISTOIRE DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS AU MANITOBA

- a) En groupe-classe, amenez les élèves à explorer quelques étapes historiques de l'éducation en français au Manitoba et à se conscientiser aux luttes des francophones du Manitoba pour la gestion de leurs écoles.

Projetez au tableau la fiche **5a - Une histoire de l'éducation en français au Manitoba**. À l'aide des questions, proposez aux élèves une recherche sur l'évolution de l'éducation en français au Manitoba. Des éléments de réponse sont fournis à la **fiche 5a-Réponses**.



Au fil de la lecture, situez les événements sur une ligne temporelle.

Donnez l'occasion aux élèves d'énoncer d'autres questions qui surgissent sur cette histoire et ces luttes.

**Aidez les élèves à faire des liens entre l'évolution des droits des francophones à l'éducation dans des écoles de langue française et l'évolution du Programme d'immersion.**

b) Proposez aux élèves de lire la **Fiche 5b - Résumés de jugements récents de la Cour Suprême** afin de se conscientiser aux droits des minorités linguistiques francophones et anglophones et aux luttes que chacun de ces jugements a pu représenter pour les communautés francophones.



c) En groupe-classe, réfléchissez sur l'impact de ces luttes gagnées sur l'évolution de l'éducation en français au Manitoba et dans leur communauté.

Ces jugements de la Cour suprême du Canada, quelles répercussions ont-ils eues sur :

- La Francophonie?
- Le Programme d'immersion française?
- Notre perception du français et de notre éducation aujourd'hui ?
- La perception des Canadiens et des Canadiennes face à la Francophonie?



# APRÈS

## J'Y PENSE!

a) On a vu le jeune protagoniste Paul s'ouvrir aux propos de Madame la concierge. Amenez les élèves à décrire les changements qui se sont opérés chez lui. Discutez :

- Quelles étaient les opinions de Paul face au français?
- Lesquels des énoncés (examinés dans *Perceptions, opinions et réflexions!* de la section PENDANT) correspondent aux points de vue de Paul?
- Discutez des façons dont ses opinions au sujet de son héritage culturel et de la francophonie ont changées?
- À quels moments dans la pièce avez-vous pu voir un changement se produire chez lui? Qui ou qu'est-ce qui a eu un impact sur lui?
- Au-delà d'apprendre des faits sur l'histoire, Paul a-t-il saisi autre chose?

b) Pour faire réfléchir les élèves davantage, invitez-les à répondre à au moins trois des questions posées dans le questionnaire *J'y pense* à la **Fiche 3**.



c) Amener les élèves à discuter de solutions possibles pour rectifier le tir et aussi – s'ils en soulèvent l'importance – de façons d'être qui renforcent leur espace francophone. L'objectif est une prise de conscience de l'influence des propos et des comportements à adopter pour le bien-être et la prospérité de la collectivité francophone.

## L'HISTORIQUE DE LA FRANCOPHONIE DANS MA FAMILLE

a) Invitez les élèves à jeter de la lumière sur les dimensions de leur identité plurilingue et/ou l'histoire de leur famille.

Proposez-leur comme première étape de choisir une des questions de départ et écrire ou s'exprimer sur celle-ci.

### Exemples de questions de départ :

- Quelle est la place que fait ta famille à la culture?
- Quelle est la culture d'origine de ta famille? Y a-t-il plusieurs cultures à célébrer?
- Comment décrire la dimension métisse de ton identité?
- Comment décrire la dimension francophone de ton identité?
- Quels sont les liens de la famille avec la culture métisse?
- Quels sont les liens de la famille avec la francophonie?



b) Encouragez les élèves à en parler avec les membres de la famille afin de s'approprier non seulement des faits rattachés à cette histoire, mais des valeurs qui ont mené les actions de leurs parents et grands-parents.

- Pourquoi avez-vous choisi de m'inscrire à l'école d'immersion?
- Racontez-moi des histoires de nos ancêtres que je devrais connaître davantage.
- Parlez-moi des façons dont la langue et la culture ont été importantes dans votre parcours personnel et professionnel.

Portez la réflexion sur le fait qu'au-delà de la construction des savoirs ou des raisons de tête pour fréquenter l'école d'immersion, il y a les raisons du coeur qui ont une portée sur nos choix identitaires.

Il importe de conscientiser les élèves au fait que même si le lien avec la Francophonie est récent dans l'histoire de sa famille, il y a un membre francophile de la famille qui accorde suffisamment d'importance ou d'amour à la francophonie pour vouloir la lui transmettre en héritage.

## NOS « PC » : LA LANGUE FRANÇAISE ET MOI

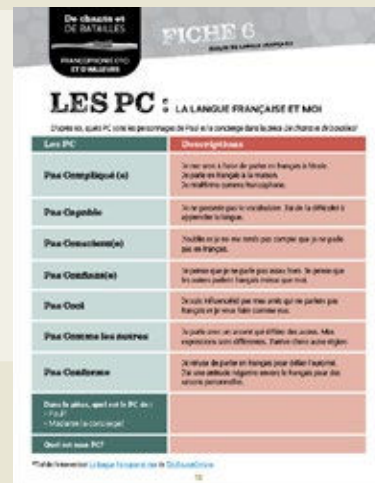
a) Dites aux élèves :

Parfois, pour que ça se passe en français en classe ou à l'école, on a le sentiment d'être en présence de la police du français. Croyez-vous que c'est plaisant d'avoir le rôle de la policière ou du policier du français?

b) En grand groupe, écoutez les réponses et les réactions à la question posée.

c) Présentez-leur les « PC » de la francophonie à l'aide de la **Fiche 6 : La langue française et moi** :

- Pas Complicqué
- Pas Capable
- Pas Conscient
- Pas Confiant
- Pas Cool
- Pas Comme les autres
- Pas Conforme



d) Dressez un portrait des profils PC du groupe.

Pour chacun des profils PC, invitez les élèves à trouver des stratégies qui pourront aider les personnes à s'exprimer davantage en français.

Comment pouvons-nous développer davantage une relation positive avec la langue française?

Affichez dans la classe les stratégies proposées.

e) Consultez la ressource :

[LES PC – LA LANGUE FRANÇAISE ET MOI](#)







## QUELQUES DÉFINITIONS

### LA FRANCOPHONIE

C'EST :

- utiliser la langue française pour interagir avec les autres
- s'intéresser aux référents culturels de la francophonie
- participer à des activités en français
- la langue et la culture francophone
- une présence française dans plusieurs pays et continents
- une grande communauté
- un regroupement de plusieurs peuples francophones
- désigne l'ensemble des personnes et des institutions qui utilisent le français comme langue d'usage.
- etc.

### FRANCOPHONE :

- se dit d'une personne qui parle le français
- se dit d'un pays où le français est l'une des langues parlées.

**Pays ou territoires où le français est une langue officielle, langue administrative ou langue d'usage :**

France	Rwanda	Algérie
Canada	Bénin	Maroc
Belgique	Burundi	Liban
Suisse	Togo	Tunisie
Haïti	République centrafricaine	Mauritanie
Monaco	Gabon	Sarre
Luxembourg	Guinée équatoriale	Cabinda
Congo	Djibouti	Andorre
Cote d'Ivoire	Comoros	Vallée d'Aoste
Madagascar	Vanuatu	Martinique
Cameroun	Seychelles	Saint-Martin
Niger	Vatican	Saint-Barthélemy
Burkina Faso	La Réunion	Wallis-et-Futuna
Mali	Guadeloupe	Mayotte
Sénégal	Saint-Pierre-et-Miquelon	Guyane
Tchad	Nouvelle-Calédonie	Jersey
Guinée	Polynésie française	

### FRANCOPHILE :

- se dit d'une personne qui aime la francophonie, la France, la culture française et les francophones.

### IDENTITÉ PLURILINGUE :

- Une identité composée de plus d'une dimension culturelle et linguistique. Le français fait partie de cette identité.



## ÉNONCÉS À INFIRMER

**Pour chacun des énoncés, notez au moins deux ou trois justifications ou éléments clés pour infirmer ou contredire ces énoncés.**

Le français est une langue difficile à apprendre.

La musique française est plate.

La francophonie n'est pas ouverte d'esprit.

Tout le monde se connaît et tout le monde bavarde dans notre communauté.

Le français n'est pas moderne.

Il est impoli de parler français quand un anglophone est présent.

Il n'y a rien de bon à la télévision française.

La culture française se limite au Québec et à la France.



## J'Y PENSE

- Lisez et répondez à au moins 3 des questions posées ici-bas.
- Ensuite, discutez des solutions possibles pour modifier les perceptions et rectifier des façons d'être pour renforcer l'espace francophone de notre communauté.

- Le français est-il difficile parce qu'on ne l'entend pas partout dans la communauté?
- Comment puis-je faire ma part pour que le français soit parlé davantage dans la communauté?
- Quels mots ou expressions de la langue anglaise n'existent pas en français?
- Quels mots ou expressions de la langue française n'existent pas en anglais?
- Vos ancêtres francophones avaient du mal à s'exprimer en anglais, pas en français... Pourquoi?
- Vos ancêtres métis avaient du mal à s'exprimer en anglais, pas en français... Pourquoi?
- Qu'est-ce qu'il nous faut pour vivre un sentiment de fierté de notre identité de Canadiennes et Canadiens plurilingues?
- Comment pouvons-nous reconnaître le sentiment de fierté chez quelqu'un? (verbal et non verbal)

## LE SAVIEZ-VOUS?

- Aujourd'hui, 300 millions de personnes, issues de toutes les cultures et de tous les continents, peuvent s'exprimer en français.

**Le saviez-vous?**

- Le français est aussi la 5<sup>e</sup> langue la plus parlée au monde. **Le saviez-vous?**
- En Europe, trois pays ont le français comme l'une de leur langue officielle : Belgique, France et Monaco. **Le saviez-vous?**
- L'OIF, l'Organisation internationale de la Francophonie, qui existe depuis le 20 mars 1970, met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations. **Le saviez-vous?**
- L'une des grandes missions de l'OIF qui appuie 88 États et gouvernements, est de promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle. **Le saviez-vous?**

- À tous les deux ans a lieu le Sommet de la francophonie dans lequel les membres de l'OIF se réunissent et définissent les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde.

**Le saviez-vous?**

- Le 20 mars est la journée internationale de la francophonie. **Le saviez-vous?**
- On prévoit qu'en 2050, il y aura 820 millions de personnes parlant le français sur la planète. **Le saviez-vous?**
- Le français, avec l'anglais, est la seule langue à être parlée sur tous les continents de la Terre. **Le saviez-vous?**
- Le français est une langue enseignée dans presque tous les pays du monde. **Le saviez-vous?**
  - Il y a 132 millions d'apprenants (2018)
  - 80 millions de personnes ont le français comme langue principale dans leurs études
  - Plus de 50 millions de personnes apprennent le français comme langue étrangère

- Le français est la langue officielle de 32 États et de nombreuses organisations internationales. **Le saviez-vous?**

**Exemples :**

- le Comité international olympique (CIO)
- l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- l'Union africaine
- l'Union européenne
- l'Union postale internationale
- le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge

- Le français est la 3<sup>e</sup> langue des affaires au monde. **Le saviez-vous?**

- Le français est la 4<sup>e</sup> langue d'Internet. **Le saviez-vous?**

- La majorité des personnes parlant le français quotidiennement se situent sur le continent africain. **Le saviez-vous?**

- Le français est la langue principale d'enseignement dans le Maghreb et au Liban. **Le saviez-vous?**

- 20 % des échanges économiques dans le monde se font entre pays francophones. **Le saviez-vous?**

- Il y a plus de 7 millions de Canadiennes et de Canadiens qui ont le français comme langue maternelle. Il y a aussi des millions d'autres personnes qui ont le français comme langue additionnelle. **Le saviez-vous?**

Références :

[francophonie.org](http://francophonie.org)

Google

Wikipédia



## UNE HISTOIRE DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS AU MANITOBA

**1** La pièce rappelle que les droits à l'éducation en français ont été enchâssés dans la Loi constitutionnelle de 1870 qui a créé le Manitoba après une lutte menée par les Métis de la rivière Rouge pour faire connaître leurs droits. On y apprend aussi que ce droit a été bafoué au cours de l'histoire de la province.

Saviez-vous qu'au moment de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, les anglophones et les francophones étaient en nombre à peu près égal? Lorsque le Manitoba entre dans la Confédération, de nombreux Métis francophones migrent vers l'ouest. Pendant ce temps, des immigrants anglo-protestants arrivent en provenance d'Ontario viennent s'installer au Manitoba.

**Que s'est-il passé en 1914 au Manitoba qui a eu des répercussions négatives sur la communauté francophone?**

**2** Quelle loi canadienne a donné un statut égal au français et à l'anglais au Canada?

**3** En quelle année a-t-on établi la première école d'immersion au Manitoba?

**4** Quelle législation fédérale vient apporter des clarifications aux droits linguistiques au Canada?

**5** Avec l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, les droits linguistiques devaient être désormais renforcés. Mais, en réalité, il a fallu plusieurs luttes pour que soient reconnus les droits des francophones à gérer les écoles de langue française.

**En quelle année les francophones ont-ils obtenu la gestion de leurs écoles et ont pu fonder la Division scolaire franco-manitobaine?**



UNE HISTOIRE DE  
L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS AU  
**MANITOBA**  
RÉPONSES

**1** La pièce rappelle que les droits à l'éducation en français ont été enchâssés dans la Loi constitutionnelle de 1870 qui a créé le Manitoba après une lutte menée par les Métis de la rivière Rouge pour faire connaître leurs droits. On y apprend aussi que ce droit a été bafoué au cours de l'histoire de la province.

Saviez-vous qu'au moment de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, les anglophones et les francophones étaient en nombre à peu près égal. Lorsque le Manitoba entre dans la Confédération, de nombreux Métis francophones migrent vers l'ouest. Pendant ce temps, des immigrants anglo-protestants arrivent en provenance d'Ontario viennent s'installer au Manitoba.

**Que s'est-il passé en 1914 au Manitoba qui a eu des répercussions négatives sur la communauté francophone?**

**Réponse :** En 1916, l'enseignement en français est aboli et ne sera pas rétabli complètement avant 1970.

**2** Quelle loi canadienne a donné un statut égal au français et à l'anglais au Canada?

**Réponse :** La Loi sur les langues officielles fédérale est adoptée en 1969. Les langues française et anglaise y sont déclarées comme étant les deux langues officielles du Canada.

**3** En quelle année a-t-on établi la première école d'immersion au Manitoba?

**Réponse :** C'est en 1973 que le premier Programme d'immersion française au Manitoba a été établi à l'école Sacré-Cœur de Winnipeg.

**4** Quelle législation fédérale vient apporter des clarifications aux droits linguistiques au Canada?

**Réponse :** En 1982, la Charte canadienne des droits et libertés est adoptée.

La Charte canadienne des droits et libertés vient corriger l'érosion progressive des groupes linguistiques en situation minoritaire.

**5** Avec l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, les droits linguistiques devaient être désormais renforcés. Mais, en réalité, il a fallu plusieurs luttes pour que soient reconnus les droits des francophones à gérer les écoles de langue française.

**En quelle année les francophones ont-ils obtenu la gestion de leurs écoles et ont pu fonder la Division scolaire franco-manitobaine?**

**Réponse :** La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a été créée à la suite de l'adoption, en juillet 1993, du projet de loi 34 visant à modifier la Loi sur les écoles publiques.



RÉSUMÉS DE **JUGEMENTS RÉCENTS**  
DE LA

# COUR SUPRÊME

Voici quelques résumés de jugements récents de la Cour Suprême :

- L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et des libertés* a pour but de corriger à l'échelle nationale l'érosion progressive des groupes linguistiques francophones et anglophones en situation minoritaire, et de garantir le concept d'un partenariat égal entre les francophones et les anglophones dans le domaine de l'éducation. Les parents de la minorité linguistique ont aussi le droit de gérer et de contrôler les écoles fréquentées par leurs enfants. (*arrêt Mahé, 1990*)

- Les écoles de la minorité jouent un rôle à la fois comme centres culturels et comme établissements d'enseignement. Le nombre possible d'élèves de langue française justifie l'établissement d'un conseil scolaire de langue française autonome, dont la gestion et le contrôle appartiennent exclusivement à la minorité linguistique francophone. (*renvoi manitobain, 1993*)

- La Cour Suprême a énoncé des principes d'interprétation des droits linguistiques qui lient tous les tribunaux canadiens. L'un de ces principes est que l'interprétation doit être compatible avec le maintien et l'épanouissement des collectivités de langue officielle au Canada. De plus, la Cour Suprême rejette l'approche interprétative restrictive fondée sur le principe du « compromis politique »; la vitalité des minorités n'est pas un simple enjeu politique.

(*affaire Beaulac, 1999*)

- L'égalité réelle exige que les minorités de langues officielles soient traitées différemment, si nécessaire, suivant leur situation ou leurs besoins particuliers, afin de leur assurer un niveau d'éducation équivalent à celui de la majorité de langue officielle.

(*arrêt Arsenault-Cameron, 2000*)

- La Cour suprême apporte des précisions sur le droit des minorités linguistiques francophones de gérer leurs propres établissements scolaires. Le jugement clarifie la portée des droits garantis par l'article 23 de la Charte canadienne pour assurer le droit à une éducation égale pour les deux communautés de langue officielle. Cette décision renforce l'article 23 de la Charte canadienne.

(*arrêt Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, 2020*)



# LES PC : LA LANGUE FRANÇAISE ET MOI

D'après toi, quels PC sont les personnages de Paul et la concierge dans la pièce *De chants et de batailles*?

Les PC	Descriptions
<b>Pas Compliqué(e)</b>	Je me sens à l'aise de parler français à l'école. Je parle français à la maison. Je m'affirme comme francophone.
<b>Pas Capable</b>	Je ne possède pas le vocabulaire. J'ai de la difficulté à apprendre la langue.
<b>Pas Conscient(e)</b>	J'oublie et je ne me rends pas compte que je ne parle pas français.
<b>Pas Confiant(e)</b>	Je pense que je ne parle pas assez bien. Je pense que les autres parlent français mieux que moi.
<b>Pas Cool</b>	Je suis influencé(e) par mes amis qui ne parlent pas français et je veux faire comme eux.
<b>Pas Comme les autres</b>	Je parle avec un accent qui diffère des autres. Mes expressions sont différentes. J'arrive d'une autre région.
<b>Pas Conforme</b>	Je refuse de parler en français pour défier l'autorité. J'ai une attitude négative envers le français pour des raisons personnelles.
<b>Dans la pièce, quel est le PC de :</b> • Paul? • Madame la concierge?	
<b>Quel est mon PC?</b>	





FEUILLE DE ROUTE DES

# STRATÉGIES PC

Quelles sont les stratégies à adopter pour mieux s'exprimer et vivre davantage en français selon les différents profils PC?

Les PC	Les stratégies à adopter
<b>Pas Compliqué(e)</b>	
<b>Pas Capable</b>	
<b>Pas Conscient(e)</b>	
<b>Pas Confiant(e)</b>	
<b>Pas Cool</b>	
<b>Pas Comme les autres</b>	
<b>Pas Conforme</b>	

\*Tiré de l'intervention [La langue française et moi](#) de [ÉduSourceOntario](#)



FEUILLE DE ROUTE DES

# STRATÉGIES PC SOLUTIONS POSSIBLES

Quelles sont les stratégies à adopter pour mieux s'exprimer et vivre davantage en français selon les différents profils PC?

Les PC	Les stratégies à adopter
<b>Pas Complicé(e)</b>	Maximiser l'impact de ton rôle de modèle auprès des autres.
<b>Pas Capable</b>	Te proposer des jeux simples et amusants en français.
<b>Pas Conscient(e)</b>	Trouver ensemble une façon de te rappeler de parler français.
<b>Pas Confiant(e)</b>	Te donner de l'appui supplémentaire pour que tu puisses vivre des réussites.
<b>Pas Cool</b>	Te faire découvrir des modèles accessibles franco-phones dans ta communauté
<b>Pas Comme les autres</b>	Te donner des occasions de reconnaître ce que tu as en commun avec les autres.
<b>Pas Conforme</b>	Prendre le temps de se parler pour mieux se comprendre